RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

DANS LES RÉSERVES GÉRÉES OU COGÉRÉES PAR L'OFB

P. 3

Préambule

P. 4

Moments forts de l'année 2023 dans les réserves

La RNCFS des Bauges parmi les sites d'étude de la coexistence entre le loup et les activités humaines à l'échelle de l'arc alpin P. **4**

Elaboration du récit climatique de la RNN des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret P. **5**

Une nouvelle équipe de gestion pluridisciplinaire pour la RNN de l'Estagnol et des ambitions renouvelées P. **6**

Zoom sur le patrimoine floristique de la RCFS de Terres d'oiseaux P. **7**

La RNCFS de Donzère-Mondragon se dote d'un nouveau plan de gestion P. **8**

De nouveaux supports pour sensibiliser et faire découvrir la RNN d'Iroise P. **9**

Une apprentie pour animer l'écriture du futur plan de gestion à La Petite-Pierre P. **10**

Opération « portes-ouvertes » sur la RNCFS du Caroux-Espinouse : 50 ans, ça se fête ! P. **11**

Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion multi-sites à Chanteloup P. **12**

Le Desman des Pyrénées se dévoile à Orlu P. **13**

La RNN de Jujols, site pilote pour le projet SONOSYLVA P. **14**

Une cartographie des herbiers de zostère dans le Golfe du Morbihan P. **14**

50 ans de protection de la nature sur le Marais communal de Saint-Denis-du-Payré, un hommage à Michel Brosselin P. **15**

La réserve de la Grand'Mare s'ouvre un peu plus au public P. **15**

Des capteurs pour l'étude du paysage thermique du bouquetin dans le massif de Belledonne P. **16**

Suivi du peuplement piscicole du lac de Madine P. **16**

Les conventions de régulation du sanglier, un dispositif efficace pour le maintien des équilibres biologiques et agro-sylvo-cynégétiques sur la RNCFS du Rhin P. **17**

P. 18

Le réseau des réserves en 2023

PRÉAMBULE

En 2023, l'Office français de la biodiversité (OFB) s'est à nouveau pleinement impliqué dans la mise en œuvre des politiques publiques nationales et européennes en faveur de la biodiversité, en particulier en déclinant et territorialisant la Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP 2030), adoptée en janvier 2021.

La SNAP ambitionne de protéger 30 % du territoire national et des espaces maritimes d'ici 2030, dont au moins un tiers, soit 10 % du territoire en zones de protections fortes (ZPF). En 2023, l'OFB a initié la réflexion autour de la reconnaissance en ZPF des aires protégées gérées ou co-gérées par l'Etablissement, notamment au sein des 28 réserves et territoires protégés : 8 réserves naturelles nationales (RNN), 10 réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS), 9 réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS), dont 3 en RCFS de Corse, et 1 arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).

Ces 28 réserves et territoires protégés, gérés ou co-gérés par l'OFB et ses partenaires historiques (Office national des forêts, Ligue pour la protection des oiseaux, Conservatoires d'espaces naturels, Parcs naturels régionaux, collectivités ou fédérations d'usagers), participent concrètement à la conservation mais également à la connaissance et à la valorisation d'un patrimoine naturel terrestre et marin unique. La labellisation de tout ou partie de ces territoires en ZPF viendra illustrer l'impact sur la biodiversité de nos territoires en gestion propre en fonction du niveau de protection et de l'ambition portée par l'Etablissement pour chacun de ces territoires : il s'agit du concept de la preuve par l'exemple.

La SNAP doit en outre contribuer à la réussite de la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 2030), déclinée en 40 mesures concrètes. En 2023, les réserves gérées ou co-gérées par l'OFB se sont engagées dans un programme d'action répondant à cette planification écologique, à la hauteur des enjeux présents dans ces territoires d'exception.

Les aires protégées font face à des défis majeurs : changement climatique qui bouleverse les écosystèmes et les paysages, nécessité de connaitre et de valoriser pour mieux préserver, fréquentation toujours plus importante des milieux naturels qui accentue les pressions… Et c'est peut-être à l'interface terre-mer que ces défis sont les plus prégnants. C'est pourquoi en 2023, l'OFB a souhaité se doter d'une nouvelle Direction des aires protégées et des enjeux marins (DAPEM), qui va permettre de coordonner l'action de l'Etablissement au sein des aires protégées, aussi bien en mer qu'à terre. Police de l'environnement, adaptation au changement climatique, communication et diffusion de la connaissance au sein des territoires : le réseau des réserves gérées ou co-gérées par l'OFB, animé par la DAPEM, se mobilise pour l'avenir.

Olivier Thibault,
Directeur général de l'Office français de la biodiversité

Moments forts de l'année 2023 dans les réserves

Prise de vue par camera trap dans le cadre du programme LIFE WolfAlps EU
© OFB

Prise de vue par camera trap dans le cadre du programme LIFE WolfAlps EU
© OFB

La RNCFS des Bauges parmi les sites d'étude de la coexistence entre le loup et les activités humaines à l'échelle de l'arc alpin

Le projet LIFE WolfAlps EU (LWA EU), qui court de 2019 à 2024, vise à mettre en place des actions coordonnées par des partenaires italiens, français, autrichiens et slovènes dans l'objectif d'améliorer la coexistence entre le loup et les activités humaines à l'échelle de l'arc alpin. Le projet cherche entre autres à produire des connaissances afin d'accompagner les parties prenantes confrontées aux défis engendrés par la présence lupine. Dans ce cadre, l'OFB mène – avec l'appui du parc naturel régional du Massif des Bauges, l'Office National des Forêts et le Laboratoire d'Ecologie Alpine du CNRS – une étude sur les relations entre les ongulés sauvages, les activités humaines et les loups dans la RNCFS des Bauges. En collaboration étroite avec des partenaires slovènes et italiens, des protocoles scientifiques communs ont été mis en œuvre dans la RNCFS des Bauges et trois autres sites dans les Alpes, deux en Italie et un en Slovénie.

L'étude du LWA EU s'insère dans les efforts des co-gestionnaires de la RNCFS des Bauges – le PNR du Massif des Bauges, l'ONF et l'OFB – pour mieux comprendre l'évolution des écosystèmes alpins face aux changements environnementaux et de pratiques humaines.

Les ongulés sauvages doivent souvent trouver un compromis entre accéder à des ressources, notamment alimentaires, et éviter de se faire tuer par des prédateurs ou des chasseurs. Parmi les comportements anti-prédateurs qu'ils peuvent adopter figure la sélection de l'habitat, c'est-à-dire, le choix d'où et quand accéder aux ressources dans l'espace et dans le temps de sorte à minimiser les rencontres avec les prédateurs ou les chasseurs. Bien que de nombreuses études aient été menées sur cette thématique, peu ont pris en compte conjointement les deux types de prédateurs – loups et chasseurs – dans des paysages alpins marqués par une empreinte relativement forte des activités humaines. Depuis l'installation permanente des loups dans le massif des Bauges en 2020/2021, la RNCFS des Bauges est devenue un site particulièrement propice pour l'étude des relations prédateurs-proies. En effet, des études scientifiques sur les ongulés sauvages sont menées dans la réserve depuis des décennies. De nombreux animaux y sont capturés et équipés de collier GPS, une méthode ayant fait ses preuves pour produire des données permettant d'étudier leur sélection de l'habitat. En complément, l'équipe du LWA EU de l'OFB a installé un réseau de 60 pièges photographiques dans les 52 km^2 de la réserve. Depuis l'été 2023, plus de 500 000 images ont été obtenues et sont actuellement en cours d'analyse, toujours dans l'objectif d'investiguer comment les prédateurs et les proies se partagent l'espace. Des échantillons de fèces de loups récoltés de façon opportuniste dans la réserve et le massif seront également mis en valeur pour caractériser le régime alimentaire des loups locaux.

La prise en compte des changements climatiques est aujourd'hui indispensable afin d'anticiper ses impacts (directs ou indirects) dans les réserves.

Elaboration du récit climatique de la RNN des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret

Les réserves gérées ou co-gérées par l'OFB mènent des diagnostics de vulnérabilité et d'opportunité face aux changements climatiques, dans le but d'adapter dans le long terme la gestion de ces espaces protégés. Ainsi en 2023, le récit climatique de la RNN des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret (33) a été réalisé (Paradis J., 2023) selon les méthodes issues des programmes Life Adapto et Natur'adapt (COUDURIER C. et al., 2023). Le récit climatique de la RNN a permis d'analyser son climat passé et actuel (1950-2022) mais aussi futur (horizons 2030, 2050 et 2100), dans le but de comprendre les effets passés et à venir des évolutions climatiques au sein de la RNN.

Le récit climatique de la réserve a montré que les températures moyennes ont connu, ces 60 dernières années, une hausse de +1.7°C (semblable à l'échelle nationale). Cette hausse devrait se poursuivre (entre +1°C et +2°C de 2030 à 2050 ; entre + 2 et 3°C de 2050 à 2010) et se traduire par une augmentation de la fréquence des années chaudes (1, 6 et 10 sur 10 respectivement d'ici 2030, 2050 et 2100). Bien sûr, les projections climatiques étant issues de données simulées, elles sont à interpréter avec précaution. Le récit climatique de la réserve a montré que les anomalies de températures (minimales, moyennes, maximales) vont probablement augmenter de façon marquée : à l'échelle saisonnière, elles seraient positives dès 2050 et pourraient atteindre +8°C en 2100 (notamment en hiver).

RNN des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret
© OFB

Les projections relatives aux précipitations sont plus incertaines. Elles montrent majoritairement des anomalies positives présageant possiblement d'une légère augmentation des précipitations. Cependant, de fortes irrégularités interannuelles sont possibles, sans toutefois modifier la saisonnalité. Par ailleurs, l'évapotranspiration potentielle (ETP) devrait augmenter et engendrer une hausse des anomalies positives jusqu'à 150mm. Ainsi, dès 2050, une seule année seulement présenterait une anomalie négative. Les bilans hydriques climatiques (« précipitations » moins « ETP ») tendraient à devenir irréguliers. A partir de 2050, des anomalies négatives de plus en plus marquées apparaitraient, pouvant atteindre moins 400mm. Ces successions d'années sèches pourraient conduire à des périodes de sècheresse météorologique très sévères. De plus, les bilans saisonniers laissent présager des déficits hydriques en période estivale et automnale mais tendraient à augmenter en hiver. Il y aurait donc une répartition inégale de la pluviométrie entre les saisons.

Enfin, la RNN des prés salés se situant en zone littorale, une élévation du niveau de l'océan est à anticiper, de l'ordre de + 0.73m à l'horizon 2100. Autant de défis à relever dans l'adaptation de la gestion !

RNN des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret
© OFB

Une nouvelle équipe de gestion pluridisciplinaire pour la RNN de l'Estagnol et des ambitions renouvelées

L'Etat a confié la cogestion de la RNN de l'Estagnol (34) à l'OFB et au CEN Occitanie. Suite au départ du conservateur Cyril Marmoex à l'été 2023, une nouvelle équipe de gestion du CEN Occitanie s'est organisée avec notamment : Héloïse Durand, nouvelle conservatrice, Jérémie Demay, chargé de mission scientifique et expertise, Hubert Dupiczak, garde-technicien et Alix Petrykowski, chargée de vulgarisation et médiation scientifique.

Propriété de l'OFB, les 78 hectares de roselière et prairie humide de la RNN de l'Estagnol sont un territoire d'exception. L'OFB soutient la gestion de la réserve via l'embauche d'un ouvrier saisonnier (CDD 2 mois) mais également via l'appui du personnel du Service départemental de l'Hérault (SD 34). A l'occasion d'une réunion du SD 34 de l'OFB dans la Maison de la Réserve en fin d'année, la nouvelle équipe de gestion du CEN Occitanie a pu échanger avec les membres de l'OFB.

Cette équipe renouvelée met en œuvre les différentes actions prévues au plan de gestion de la réserve. Ainsi, la RNN a ouvert ses portes à 5 reprises en 2023, à l'occasion des Journées mondiales des Zones humides et de la Fête de la Nature pour des visites guidées. Plusieurs bénévoles ont également aidé à la gestion de la réserve lors de 2 chantiers nature. Aussi, Alix Petrykowski a poursuivi le travail avec les scolaires de Villeneuve-lès-Maguelone et Vic-la-Gardiole au travers des « classes nature ». L'occasion pour les plus petits de découvrir un espace de nature préservé et d'en découvrir ses secrets.

Baguage de paludicoles dans la RNN de l'Estagnol
© Héloïse Durand / CEN Occitanie

Comme chaque année, le rôle de laboratoire pour la connaissance de la réserve a été prégnant. En effet, les suivis récurrents des masses d'eau, des Lépidoptères de jour, des oiseaux d'eau, des passereaux paludicoles ou encore des plantes patrimoniales ont été réalisés conformément au plan de gestion. L'année 2023 a été l'occasion de prendre du recul sur la gestion de la roselière et l'état des populations de passereaux paludicoles, un des enjeux phares de la RNN de l'Estagnol. Une publication scientifique, s'appuyant notamment sur de la biostatistique sera publiée en 2024.

Femelle de Trigonidium cicindeloides
© Hubert Dupiczak / CEN Occitanie

A l'été 2023, une nouvelle espèce est venue compléter l'inventaire des orthoptères de la RNN : le Grillon coléoptère Trigonidium cicindeloides a été observé par Hubert Dupiczak, technicien référent de la réserve, dans les hautes herbes des prairies humides C'est le plus petit grillon de France ! Cette espèce discrète n'avait jusqu'alors pas été détecté lors des études d'état de conservation des prairies humides. L'espèce n'était connue de l'Hérault que par une observation effectuée en 2020 au théâtre de la verdure à Lattes.

Avec plusieurs individus, mâles et femelles observés la même journée du 24 juillet 2023, la colonisation de la Réserve est certainement récente. Cette tendance suivrait l'expansion connue de l'espèce en Europe méditerranéenne occidentale depuis une quinzaine d'années. Cette expansion n'est pas clairement expliquée aujourd'hui mais pourrait trouver son origine avec le réchauffement climatique, les transports éoliens ou encore les activités humaines.

Rencontre 2023 entre agents OFB et CEN Occitanie
© Héloïse Durand / CEN Occitanie

Animer, connaitre, faire connaitre : l'OFB et le CEN Occitanie travaillent de concert pour valoriser le patrimoine naturel de la RNN de l'Estagnol.

La richesse floristique de la RCFS lui confère une responsabilité qui s'ajoute à celles déjà connues en matière de mammifères semi-aquatiques, de poissons migrateurs ou encore d'avifaune patrimoniale.

Zoom sur le patrimoine floristique de la RCFS de Terres d'oiseaux

La RCFS de Terres d'Oiseaux (33) a une histoire atypique ! Elle est issue de la construction de la centrale nucléaire du Blayais en 1976. En effet, les terres excavées lors de ce chantier ont été mélangées à l'eau de la Gironde (saumâtre) et acheminées par pipe-line jusqu'à l'emplacement actuel de la réserve. Ces terres ont ensuite été colonisées par une végétation se développant dans ces conditions pédologiques particulières. Les milieux sont donc jeunes (environ 45 ans), ce qui est très peu à l'échelle de la création du sol.

La dernière cartographie de la végétation datant de 2007, son actualisation en 2023 était nécessaire pour mesurer l'évolution de la réserve. En tant que cogestionnaire, l'OFB a encadré cette prestation de cartographie, réalisé par le bureau d'étude BKM Environnement. Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) a apporté un appui technique, notamment pour l'élaboration de la typologie des végétations. Neuf protections de terrain, de mai à juillet, ont permis d'inventorier la végétation (à une période où la flore est bien développée) et les différents habitats présents (deux relevés phytosociologiques par entité identifiée). Ces inventaires ont eu lieu durant l'ouverture au public de la réserve et ont été faits aussi discrètement que possible par une seule chargée d'études, afin de limiter le dérangement de la faune.

De par sa topographie et ses sols, la réserve abrite une grande diversité de zones humides couvrant 77% des 130,5 ha. Les principaux habitats sont :

- les roselières basales à Roseau commun (18%) ;
- les prairies hygrophiles basales (15,3%) ;
- les roselières mélangées à des fourrés sur digue (12,4%) ;
- les prairies mésophiles pâturées (5,4%) ;
- les prairies mésophiles de fauche ou mixte (4,5%) ;
- une mosaïque de prairies à Chiendent du littoral et Guimauve officinale et de prairies hygrophiles subhalophiles (2,6%) ;
- une mosaïque de prairies hygrophiles basales et de pelouses amphibies annuelles à Cotule-pied-de-corbeau (2,4%).

Par ailleurs, 5 espèces d'intérêt patrimonial ont été identifiées dans la réserve : le Chrysanthème des moissons (très rare en Nouvelle-Aquitaine), le Laiteron maritime (très rare), la Calitriche pédonculé (rare), l'Oenanthe de Lachenal (rare) et le Lotier à fruit grêles (assez commun).

La présence de ces espèces et habitats à enjeux permet de confirmer le processus de renaturation opéré depuis la reconversion de cette friche industrielle en espace semi-naturel.

Cartographie des habitats naturels et anthropiques de la RCFS de Terres d'Oiseaux

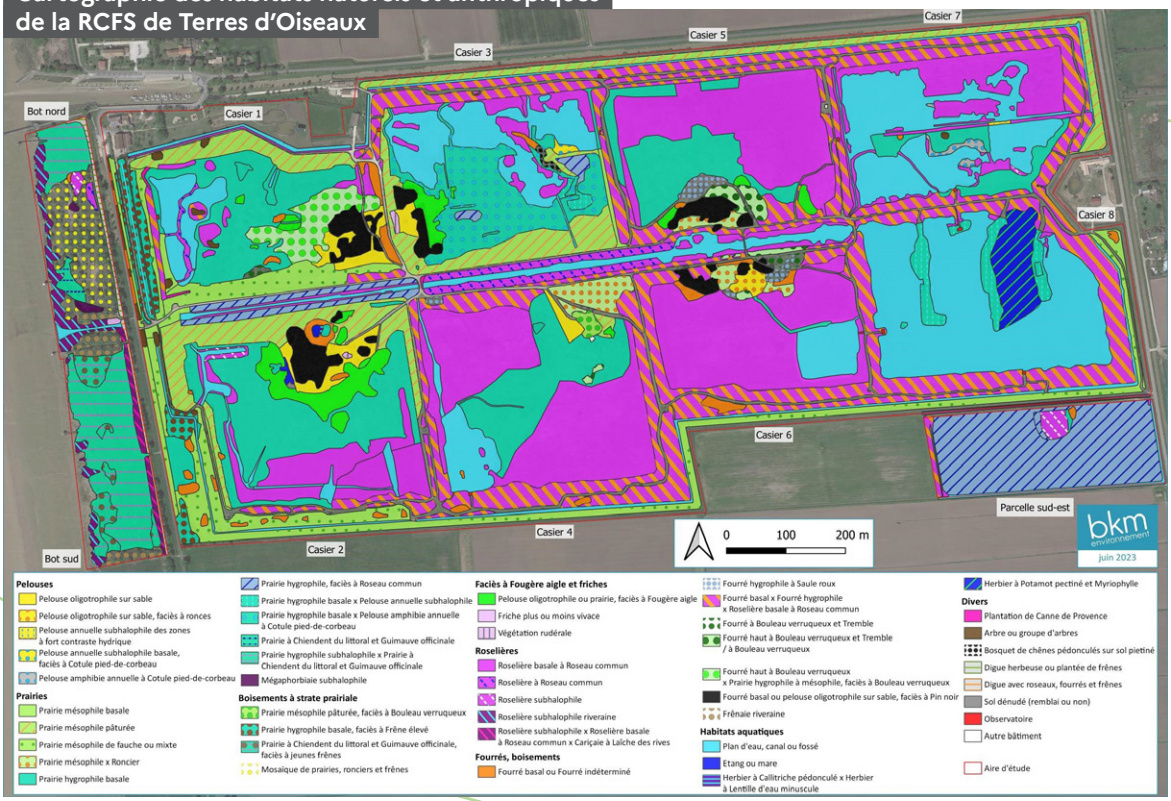

© Google satellite, 2020, sources : BKM Environnement

La DAPEM a accompagné l'évaluation et la révision du plan de gestion de la réserve, sur la base de la méthode dite « CT 88 ».

RNCFS de Donzère-Mondragon
© Eric Hansen / OFB

La RNCFS de Donzère-Mondragon se dote d'un nouveau plan de gestion

Le 11 décembre 2023, les vingt-cinq membres du comité directeur de la RNCFS de Donzère-Mondragon (26 et 84), présidé par Madame la Préfète du Vaucluse, ont validé le plan de gestion de la réserve pour la période 2023-2033. Les neuf objectifs à long terme (OLT) de gestion de la réserve se portent désormais sur cinq cibles de conservation. Parmi elles, les pelouses méditerranéennes, à préserver grâce à l'utilisation du pastoralisme combiné au débroussaillage manuel et mécanique (OLT1). La gestion pastorale s'appuie sur la présence des cinq troupeaux, présents toute l'année pour certains et seulement d'octobre à juin pour d'autres. Le maintien de ces systèmes prairiaux est un enjeu majeur pour les oiseaux. Tout comme le maintien des mares temporaires ou permanentes (OLT2), qui sont des supports de reproduction pour les amphibiens. Les actions de gestion prévues concernent d'abord l'amélioration des connaissances de l'état de conservation des mares et de leur fonctionnement en réseau, avant d'envisager des travaux de restauration. Les boisements de la réserve font également l'objet d'une attention particulière (OLT3). Bien présents sur le canal de fuite (aval de l'Usine hydroélectrique), ils constituent des ripisylves, des haies et des bosquets et composent ainsi la mosaïque de milieux de la réserve. Réunis, ces trois composantes (pelouses, mares, boisements) forment des corridors écologiques à l'échelle du fleuve Rhône, du canal usinier ou de secteurs, dont la fonctionnalité est à maintenir (OLT4). Enfin, les micro-habitats (OLT5) représentés par les arbres morts, les falaises à guêpiers, les plages de galets et les bâtis sont autant de petites surfaces sur lesquelles la faune et la flore s'installent également, et qu'il s'agira de maintenir sur la réserve.

Les quatre autres objectifs à long terme concernent des opérations transversales. Ainsi, l'amélioration des connaissances (OLT6) a pour but d'acquérir des données pour évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces et suivre les indicateurs. Les protocoles d'études et de suivi des observations sont réunis dans le programme scientifique. Ce laboratoire à ciel ouvert accueille aussi des études d'autres partenaires et des formations pour les étudiants ou des professionnels. La RNCFS de Donzère-Mondragon participe activement au réseau de gestionnaires (OLT7) de la région PACA en étant membre du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement, au réseau interne de l'OFB et au niveau international grâce au label Liste Verte de l'IUCN. La conciliation des usages (OLT8) consiste à mettre des actions en place pour assurer la maîtrise des populations de sangliers par la réalisation de prélèvement et la quiétude du site (surveillance par la police de l'environnement) malgré les nombreuses activités présentes sur son territoire comme l'exploitation du canal usinier. Enfin, la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve s'appuie sur l'équipe de gestion assurant la gestion courante administrative et financière (OLT9).

A noter que le partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire des terrains de la réserve depuis 1933, a été renouvelé grâce à la signature de la convention de collaboration entre OFB et CNR en juin 2023 – 2041.

Mare de la RNCFS de Donzère-Mondragon
© OFB

Les supports de communication de la RNN d'Iroise sont consultables et téléchargeables sur la page du site web du Parc naturel marin d'Iroise dédiée à la réserve.

De nouveaux supports pour sensibiliser et faire découvrir la RNN d'Iroise

Suite à l'extension du périmètre de la RNN d'Iroise (29) en septembre 2021, une nouvelle signalétique, harmonisée à l'échelle de l'archipel de Molène, a été élaborée. Celle-ci doit permettre l'information in situ des visiteurs sur le nouveau périmètre de la réserve et la réglementation en vigueur. Parmi les règles applicables sur l'ensemble de la réserve, le camping et le bivouac, le feu, les chiens, la cueillette, le dépôt de déchets ou le survol, sont interdits. Afin de garantir la préservation des espèces et des milieux, certains secteurs de la réserve sont également interdits d'accès sur tout ou partie de l'année. Différents types de panneaux ont ainsi été construits, sur la base de la charte graphique des Réserves naturelles de France, et mis en place au printemps 2023.

Par ailleurs, deux supports de communication et de sensibilisation ont été élaborés : une plaquette institutionnelle, présentant la réserve et son patrimoine naturel comme culturel, ainsi qu'une carte pliable synthétisant la nouvelle réglementation. Ces deux documents, ciblant les usagers, professionnels et plaisanciers, fréquentant l'archipel de Molène, ont été élaborés en 2022 et diffusés en 2023.

L'année 2023 a également été marquée par la conception d'un livret de découverte de la réserve, agrémenté d'aquarelles et de photographies. Loin de décrire l'ensemble des éléments naturels ou culturels qui font l'identité et l'originalité de ces îlots de l'archipel de Molène, les milieux et les espèces les plus emblématiques y sont présentés. Ce livret a pour vocation de faire découvrir la réserve et les enjeux de protection à un public plus large.

Panneau installé dans la RNN d'Iroise
© OFB

Extraits du guide *A la découverte de la réserve naturelle nationale d'Iroise*
© OFB

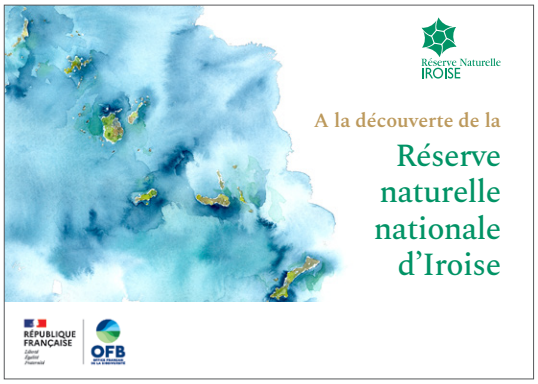

Anna Bavencoff © OFB

Une apprentie pour animer l'écriture du futur plan de gestion à La Petite-Pierre

Depuis la rentrée universitaire 2023, Anna Bavencoff a rejoint l'équipe de la RNCFS de la Petite-Pierre (67) pour participer et animer les réflexions autour de l'élaboration du futur plan de gestion. Elle a été recrutée en contrat d'apprentissage à la Direction Régionale Grand-Est et est encadrée dans ses missions par le conservateur de la RNCFS et le chef de l'Unité espaces protégés.

Anna prépare en alternance un Master en gestion de l'environnement et de la biodiversité à la faculté des sciences de Montpellier. Ce Master tourné vers l'ingénierie écologique et la gestion de la biodiversité est particulièrement professionnalisant pour les étudiants. L'alternance étalée sur les deux années est organisée en grandes périodes : décembre à janvier puis de mars à aout pour la première année et de novembre à janvier puis de mi-février à fin aout pour la seconde année.

Dès les premières réflexions autour de ce recrutement, l'OFB et l'Office National des Forêts, co-gestionnaires de la RNCFS, ont fait le choix de partager les deux années d'alternance et l'encadrement d'Anna entre les deux établissements. Ainsi l'OFB a accueilli Anna pour sa première année d'alternance, puis elle sera encadrée par l'ONF pour la seconde année.

La première mission confiée à Anna est l'organisation et l'animation d'une réunion de restitution pour présenter l'évaluation du précédent plan de gestion. Par la suite, elle animera des ateliers de concertation avec les différents partenaires et acteurs du territoire pour définir ensemble les enjeux du futur plan de gestion. En parallèle, le travail de rédaction du plan de gestion a pu démarrer en commençant par l'état des lieux.

Pour mener à bien ces missions, Anna a déjà pu suivre plusieurs formations : une formation pour animer des réunions en concertation, une formation à l'élaboration des plans de gestion (CT 88) et elle a pu suivre également le COOC du Life Natur'Adapt et le ForestMOOCForChange.

Depuis son arrivée dans les Vosges du Nord, Anna a également pu découvrir et participer à l'ensemble des missions réalisées sur la RNCFS comme par exemple les captures hivernales de cerfs ou encore des martelages avec l'ONF.

Pour conclure, laissons la parole à Anna : « *Cette alternance est très formatrice pour moi puisqu'elle me permet de découvrir et de travailler sur les différentes facettes du métier de gestionnaire d'espaces protégés. Après une année au Québec ou j'ai déjà pu appréhender la gestion des écosystèmes forestiers, cette alternance s'inscrit dans la continuité de mes études. Le fait d'être en apprentissage est un réel plus, puisqu'il me permet de passer de la théorie à la pratique et de rendre le travail plus concret. J'ai hâte de poursuivre le travail que nous avons amorcé pour l'élaboration du futur plan de gestion de la RNCFS.* »

Nouvelle cartographie de la Baie de l'Aiguillon

La RNN de la baie de l'Aiguillon (85 et 17) abrite 4000 ha de vasières, des milieux privilégiés pour l'accueil de milliers d'oiseaux. Ce site exceptionnel est un laboratoire pour ses gestionnaires et pour les chercheurs, qui travaillent à mieux comprendre l'évolution des habitats naturels et des espèces afin de garantir leur conservation.

Après presque 30 ans d'existence, la réserve va se doter en 2024 d'un nouveau plan de gestion fixant les objectifs de gestion dans la réserve pour les 10 prochaines années. Le renouvèlement du plan de gestion a été l'occasion, en 2023, de faire un bilan des actions menées sur la réserve et de mettre à jour des connaissances sur les milieux et les espèces qu'elle abrite. C'est dans ce cadre que les gestionnaires de la réserve naturelle (OFB et Ligue pour la protection des oiseaux) se sont alliés à l'Université de La Rochelle (LIENS) pour refaire la carte des habitats benthiques de la baie de l'Aiguillon, plus classiquement appelés « vasières ».

L'opération s'est déroulée durant l'hiver 2023 et a mobilisé les équipes de l'université et de la réserve avec le renfort de bénévoles, d'agents du service départemental et de la brigade mobile d'intervention de l'OFB.

Pas moins de 580 échantillons ont été récoltés en bateau sur l'ensemble du site puis ramenés sur une barge ostréicole pour être filtrés à bord, afin d'y recenser les différentes espèces présentes. Ce chantier d'envergure va apporter une mine d'informations sur la vasière de la réserve et va notamment permettre :

- De caractériser les différents types de vasières et leur superficie ;
- De mieux connaitre l'évolution de la vasière sur les 20 dernières années ;
- De réaliser une cartographie des polluants stockés dans les sédiments ;
- D'évaluer les ressources alimentaires disponibles pour l'avifaune et les poissons.

Cette cartographie avait déjà été réalisée il y une vingtaine d'année, ce qui va permettre de comparer et de comprendre l'évolution des vasières. La nouvelle cartographie sera également un support indispensable dans le cadre d'autres études comme l'évaluation de la capacité de la baie de baie de l'Aiguillon à séquestrer du Carbone, réalisée avec l'université de La Rochelle (LIENS) et IFREMER dans le cadre du programme LRTZC (La Rochelle Territoire Zéro Carbone).

Analyse des prélèvement du benthos
© Daniel Maillard / OFB

50 ans de la RNCFS du caroux
© OFB

Opération « portes-ouvertes » sur la RNCFS du Caroux-Espinouse : 50 ans, ça se fête !

L'année 2023 a été une année particulière pour la RNCFS du Caroux-Espinouse (34), car elle marquait le cinquantenaire du statut actuel de protection de cet espace naturel emblématique cogéré par l'OFB. Mais 2023 était un double anniversaire, puisque l'OFB fêtait également sur ce site 50 ans de travaux de recherche sur la faune sauvage et les milieux naturels et notamment son espèce emblématique : le mouflon.

A cette occasion, l'équipe de la RNCFS a organisé un certain nombre d'évènements afin de faire connaitre au plus grand nombre les intérêts du site et les actions réalisées sur la réserve. A destination du grand public tout d'abord : la signalétique sur le terrain a été mise à jour avec un nouveau panneau et une banderole qui ornaient l'entrée de la réserve au sommet de l'Espinouse. Les habitants ont également pu bénéficier d'un cycle de conférences organisées localement pour présenter la biodiversité de la réserve et les suivis scientifiques qui y sont menés. Une vidéo sur la réserve a été réalisée, accessible en ligne. Enfin, deux expositions ont été conçues : une expo photo pour illustrer les milieux, la faune, la flore et les activités de la réserve, et des posters scientifiques téléchargeables par tous. Ces expositions ont tourné toute l'années dans les manifestations et les offices de tourisme locaux, ainsi que chez les associations et dans certaines implantations de l'établissement.

Mais cet anniversaire a également été l'occasion de partager et de faire connaître le monde des réserves et leur gestion en interne dans notre établissement. Trois jours de visite pour les personnels et les partenaires ont été organisés, ainsi qu'un mois de portes ouvertes avec des séjours de 3 jours pour mettre la main à la pâte des activités de gestion et de recherche. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli des collègues de beaucoup de directions différentes, venus d'un peu partout en France de diverses implantations, administratives comme techniques. Une occasion unique pour s'imprégner et participer à la déclinaison concrète d'actions de préservation et de connaissance.

En parallèle des 50 ans de la RNCFS, le Directeur général de l'OFB a participé à la journée célébrant les 50 ans du PNR du Haut Languedoc, valorisant ainsi une belle réussite partenariale en matière de protection, ancrée localement.

Suivi de la fréquentation touristique sur la RNCFS du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny

La RNCFS du lac du der et des étangs d'Outines et d'Arrigny (51 et 52) est un pôle d'attractivité touristique important pour la région Grand Est, que ce soit en été avec le tourisme bleu (baignade, nautisme, etc.) ou à l'automne avec le tourisme ornithologique. Pourtant, les données sur le niveau de fréquentation par le public de ce site restent éparses et ne permettent pas d'évaluer le niveau de pression qu'exerce le tourisme sur les enjeux de préservation de la biodiversité.

Sur les étangs d'Outines et d'Arrigny, l'OFB est gestionnaire de 3 observatoires ornithologiques ouverts au public. Ces aménagements sont très appréciés par les ornithologues et les photographes de nature. La renommée internationale du lac en termes d'accueil de l'avifaune et celle du festival de la photographie animalière de Montier-en-Der contribuant beaucoup à faire connaitre ce site à un large public.

Afin d'évaluer le niveau de fréquentation de ces aménagements, des compteurs automatiques de personnes ont été installés en juin 2023 sur chaque observatoire. Ce suivi de la fréquentation ayant comme double objectif de vérifier l'intérêt de ces structures en termes d'accueil du public, et de recueillir des données chiffrées afin de mieux évaluer le risque vis-à-vis des enjeux de quiétude de l'avifaune sur ces étangs.

Ainsi, après quasiment une année de suivi, ce sont plus de 10 000 personnes qui ont fréquentés les deux observatoires les plus facilement accessibles, contre 3 600 personnes sur 9 mois pour l'observatoire le plus « éloigné » des entrées du site. Sans surprise, la plus forte fréquentation a lieu en novembre (pleine période de migration et festival photo) avec une moyenne journalière, sur ce mois, de 80 personnes pour l'observatoire de l'étang de Landres, le plus fréquenté. Une fréquentation plus importante est également observée les week-ends. Cette différence reste toutefois contenue (en moyenne sur l'année 30 personnes/jour la semaine contre 40 le week-end pour l'observatoire des Landres).

Des analyses plus approfondies vont permettre de mieux comprendre les profils de fréquentation de ces aménagements. Néanmoins ces premières données nous apportent déjà quelques éléments importants :

- L'OFB, en tant que gestionnaire, sous-estimait jusqu'à présent la fréquentation de ces aménagements ;
- La fréquentation est quotidienne : l'observatoire des Landres a été fréquenté par 3 personnes ou moins seulement 17 jours sur les 349 jours de suivi ;
- Bien que la fréquentation de ces observatoires soit plus importante à l'automne (migration), leur utilisation estivale est également bonne (en moyenne plus de 30 personnes/jour en juillet et août pour les deux observatoires les plus fréquentés) ce qui laisse supposer que ces aménagements ne sont pas uniquement utilisés par un public « averti » (ornithologue, photographe nature).

Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion multi-sites à Chanteloup

La RCFS de Chanteloup (85) est dotée depuis 2022 d'un plan de gestion multi-sites, construit à l'échelle du marais d'Olonne par l'OFB et ses partenaires (Conservatoire du littoral, Mairie des Sables d'Olonne, Département de la Vendée, Association pour la protection de la nature du pays des Olonnes). Ce document, cohérent à l'échelle de l'unité hydrologique des marais d'Olonne, est mis en œuvre par l'OFB au sein de la RCFS.

En 2023, les équipes de la réserve ont débuté la mise en œuvre des actions prévues au nouveau plan de gestion, notamment celles liées à la connaissance du patrimoine naturel et aux fonctionnalités écologiques de la réserve : mise en place d'une gestion intégrée des niveaux d'eau des marais d'Olonne (dans un intérêt de préservation de la biodiversité), gestion raisonnée du pâturage, recensement des orthoptères, étude de la fonctionnalité des marais d'Olonne pour les poissons (pêches scientifiques pour recensement des espèces).

La réserve porte une responsabilité particulière pour l'avifaune, et un certain nombre d'études ont été mises en œuvre sur cette thématique : étude de l'occupation spatiale des marais d'Olonne par l'Avocette élégante en période de reproduction (4 oiseaux équipés de balise), par les colverts et Pilets hivernants et migrateurs (21 oiseaux bagués et 8 équipés de balise), étude des modalités de migration du Courlis corlieux en halte migratoire (18 balises posées), étude du déterminisme de choix d'habitats en période hivernale pour le Vanneau huppé, étude du dérangement des oiseaux nicheurs (Avocettes, Sternes pierregarin et échasses).

Par ailleurs, l'ancrage territorial de la réserve est un axe important dans la gestion de la réserve, en témoigne la dimension multi-sites du plan de gestion. Cette dimension a été confirmée en 2023 par une contribution aux animations organisées localement autour de la découverte de la nature (fête du sel), et la participation de la réserve à la mise en place d'une piste cyclable en bordure des marais de la réserve, propriété du Conservatoire du Littoral gérées par l'OFB.

Suivi de la population d'Anguille au sein de la RCFS de Chanteloup
© OFB

Le Desman des Pyrénées se dévoile à Orlu

Fin septembre 2023, une opération de suivi du Desman des Pyrénées Galemys pyrenaicus a été mise en œuvre au sein de RNCFS d'Orlu (09) afin de mieux comprendre cette mystérieuse espèce.

Découvert seulement au 19e siècle, le Desman des Pyrénées est un mammifère encore méconnu. Ce petit insectivore doté d'une trompe et de pieds palmés vit exclusivement dans les cours d'eau de montagne et certains lacs d'altitude du massif pyrénéen et du quart nord-ouest de la péninsule ibérique.

A cause des activités humaines qui ont modifié le milieu, fragmenté l'habitat et les populations de l'espèce (artificialisation des berges et des débits, construction de barrages hydroélectriques, pollution, etc.), l'aire de répartition du Desman des Pyrénées a diminué de plus de 50 % en 30 ans. Pour enrayer son déclin et mieux connaître cette espèce, un Plan national d'actions (PNA) a vu le jour en 2021.

Depuis de nombreuses années, la RNCFS d'Orlu a mis en place plusieurs actions autour du Desman des Pyrénées qui ont notamment permis d'attester de la présence certaine de l'espèce sur l'Oriège, cours d'eau principal qui traverse la réserve. Dans le cadre du PNA, une opération de capture et de suivi par radiopistage a été mise en œuvre en 2023 pour acquérir des connaissances sur la sélection des habitats par cette espèce. Pilotée par le CEN Occitanie, cette opération a mobilisé une quarantaine de partenaires et bénévoles pendant deux semaines sur le terrain.

Malgré cet important dispositif, seul un individu a été capturé le 27 septembre 2023. Il a été équipé d'un émetteur radio et suivi, en continu (une localisation toutes les 10 minutes), pendant 6,5 jours. En parallèle, des relevés hydrauliques et des prélèvements de macro-invertébrés ont été effectués sur les 315 mètres de cours d'eau parcourus par l'individu durant le suivi. Pour compléter ce travail, des excréments de l'animal ont été collectés et seront analysés génétiquement pour déterminer le contenu et les proies consommées. Des prélèvements d'eau ont également été réalisés afin de savoir s'il est possible de mettre en évidence la présence de l'espèce dans un cours d'eau via l'ADN environnemental.

L'ensemble de ces données permettront de mieux détecter la présence du Desman des Pyrénées et de comprendre les choix d'habitats de l'espèce en fonction de la nourriture disponible et des caractéristiques des zones.

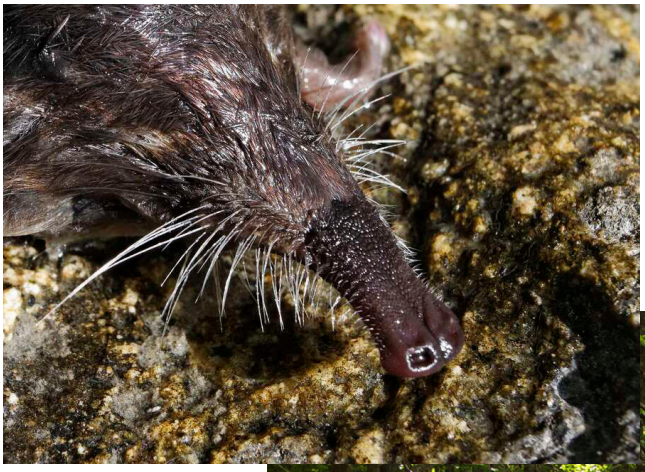

Desman des Pyrénées
© Philippe Llanes / Parc national des Pyrénées

Cours d'eau dans la RNCFS d'Orlu
© Mélanie Tual / OFB

Ponte de seiche dans un herbier de zostère
© Pierre Manzi / OFB

Les analyses risques pêche (ARP) menées sur le site Natura 2000 qui recoupe la RNCFS débuteront en 2024, en s'appuyant notamment sur cette cartographie.

Seiches Sepia officinalis dans un herbier de zostère Zostera marina
© Yannis Turpin / OFB

La RNN de Jujols, site pilote pour le projet SONOSYLVA

L'éco-acoustique est une discipline récente (2014) qui étudie les sons produits par un écosystème comme indicateur de processus écologiques. Elle est pertinente pour répondre à plusieurs missions portées par l'OFB, notamment la mise en place du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre. Ce dispositif vise à disposer d'une vision régulière et précise de l'état de la biodiversité à l'échelle du territoire national, et le suivi de la biodiversité par l'éco-acoustique pourrait faire partie des dispositifs retenus dans le programme. Pour cela, il est nécessaire de préciser l'image de la biodiversité perçue par cette technique, afin de déterminer comment elle pourrait contribuer au dispositif de surveillance.

Ainsi, l'OFB en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle a lancé le projet SONOSYLVA, qui teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre par l'acoustique dans les forêts des espaces protégés de France métropolitaine. Les objectifs du projet consistent à décrire la composition des paysages sonores forestiers, estimer la quantité de technophonie (bruits des machines humaines), évaluer la phénologie des paysages sonores, et sensibiliser un large public aux sons des espaces naturels et à la pollution sonore.

Dans le cadre d'un appel à volontaires pour tester la faisabilité opérationnelle de ce dispositif, la RNN de Jujols (66), co-gérée par la Fédération des réserves naturelles catalanes, a répondu présente. Depuis quelques mois, un enregistreur est en place sur les hauteurs de la réserve, et le dispositif restera en place jusqu'à fin septembre 2024.

Enregistreur acoustique dans le RNN de Jujols
© Federation des réserves naturelles catalanes

Les réserves gérées ou co-gérées par l'OFB sont des sites laboratoires, supports de développement pour de nombreux projets nationaux et partenariaux comme SONOSYLVA

Une cartographie des herbiers de zostère dans le Golfe du Morbihan

Dans le cadre du volet biodiversité du Plan de relance, l'OFB a mandaté les bureaux d'études TBM & I-Sea pour actualiser la cartographie des herbiers de zostères de la RNCFS du golfe du Morbihan (56). Pendant les 2 années du projet, un comité technique local intégrant les principaux partenaires du territoire (PNR, DDTM, pêcheurs, ostréiculteurs, RNN de Séné) a supervisé ce travail, qui s'est achevé en 2023.

Les zostères sont des plantes marine (et non des algues !) qui se développent sur les sédiments meubles. Deux espèces sont présentent sur le littoral de France métropolitaine : la Zostère naine Zostera noltei qui occupe des surfaces de vasières qui découvrent à marée basse et la Zostère marine Zostera marina qui se développe en zones subtidales (toujours recouverte par la marée).

Ces 2 espèces forment des herbiers couvrant plusieurs centaines d'hectares au sein de la RNCFS du golfe du Morbihan. Ces habitats naturels sont essentiels au maintien des équilibres biologiques du golfe. Ils participent notamment au piégeage des particules en suspension ; ils font office de support pour de nombreuses espèces, facilitant notamment leur reproduction, ils participent à l'oxygénation de l'eau, au piégeage du carbone, etc.

Le protocole retenu pour ce projet de cartographie des herbiers alliait la télédétection (images satellites), des prédictions informatiques et des points de vérité terrain (près de 3000). Les résultats obtenus permettent de montrer que la surface d'herbier dans le golfe du Morbihan a presque doublé depuis la précédente cartographie (TBM, 2002). La surface d'herbier de zostère relevée est de 2 611,9 ha, confortant le golfe du Morbihan comme le deuxième site en France après le bassin d'Arcachon pour la présence de zostères.

Cependant, cette dynamique favorable sur le plan surfacique ne gomme pas les nombreuses menaces qui pèsent sur les zostères : pollution de l'eau, mouillage dans les herbiers, pêche à pied, etc.

Cette cartographie actualisée des herbiers va servir dans les années à venir à développer les missions de la RNCFS sur cet habitat, avec des suivis en plongée, de la sensibilisation des plaisanciers et des contrôles de polices.

Invitation aux 50 ans de la RNN de Saint-Denis-du-Payré

50 ans de protection de la nature sur le Marais communal de Saint-Denis-du-Payré, un hommage à Michel Brosselin

Le 3 février 2023, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, l'OFB, la LPO et la commune de Saint-Denis-du-Payré ont rendu hommage à 50 ans de protection de la nature au sein du Marais communal de Saint Denis du Payré, et à Michel Brosselin, initiateur de la création de la RNN de Saint-Denis-du-Payré (85).

Pour célébrer cet évènement, l'OFB et la LPO, cogestionnaires de la réserve, étaient accompagnés de leurs partenaires politiques et institutionnels : Mme Nicole Chabannier (Sous-préfète de Fontenay le Comte), M. Dominique Chevillon (vice-président de la LPO, M. Allain Bougrain-Dubourg (président de la LPO) ne pouvant être présent avait tenu à s'associer à l'évènement via une vidéo), M. Aurelien Viau (Directeur-adjoint de l'OFB Pays de la Loire), Mme Gaëlle Fleury (maire de Saint-Denis-du-Payré) et M. Pascal Duforestel (Président du Parc Naturel Régional du Marais poitevin).

Le matin, 70 personnes venues visiter la réserve naturelle ont été accueillies par le conservateur, le garde-technicien et des bénévoles actifs sur le site. Le spectacle était au rendez-vous, avec une belle observation exceptionnelle de Grues cendrées encore au dortoir, leur départ journalier étant habituellement lié au lever du jour. L'après-midi, deux tables-rondes ont ponctué cette journée et rassemblé une centaine de personnes. La première table-ronde, animée par le conservateur de la RNN Pierre de Bouët du Portal, a réuni les acteurs historiques de la réserve. Michel Brosselin ayant eu un rôle prégnant dans le mouvement de la protection de la nature en France, la deuxième table-ronde a permis de rassembler de grands noms ayant œuvré à ses côtés ; cette seconde table-ronde était animée par Michel Métais (Directeur de la LPO pendant 36 ans).

Pour renforcer l'ancrage territorial et participer à la sensibilisation du public, la RCFS de la Grand'Mare a choisi de créer un sentier accessible ponctuellement lors de visites accompagnées, par exemple lors de la Fête de la nature.

La réserve de la Grand'Mare s'ouvre un peu plus au public

Depuis sa constitution en réserve de chasse et de faune sauvage en 2015, la réglementation de la RCFS de la Grand'Mare (27) interdit l'accès au public de la réserve. La pêche et la chasse y sont également interdits. Ceci pour favoriser la quiétude de la faune et la préservation des milieux naturels du site.

Cependant, l'année 2023 a été marquée par une nouvelle orientation en matière d'accueil du public dans la réserve. En effet, le comité de gestion de la RCFS a émis un avis favorable à l'accès à un cheminement, baptisé « sentier de l'osmonde », dans le cadre de visites encadrées. Ce sentier a été aménagé dans la tourbière boisée de la réserve par l'OFB, propriétaire du site et la fédération départementale des chasseurs de l'Eure, gestionnaire de la réserve. Il fait l'objet d'aménagements très légers (rondins de bois au sol, marquage discret du circuit), parfaitement intégrés au site. Un nouvel arrêté préfectoral d'institution de la réserve a permis d'autoriser cet accès au public au sein de la RCFS. Ce cheminement permet désormais, lors de visites encadrées par le gestionnaire de la réserve, de découvrir les milieux naturels de la réserve et les actions de gestion qui s'y déroulent.

Par ailleurs, en bordure de la réserve, la fédération départementale des chasseurs de l'Eure a lancé un chantier de reconstruction de l'observatoire emblématique du Marais Vernier, qui ne répondait plus aux normes de sécurité. Cet observatoire, qui surplombera la réserve, permettra de la découvrir sans troubler la quiétude des nombreuses espèces d'oiseaux qui fréquentent la Grand'Mare. Rendez-vous en 2024 pour profiter de ces nouveaux équipements !

Sentier de l'osmonde
© OFB

Des capteurs pour l'étude du paysage thermique du bouquetin dans le massif de Belledonne

Depuis de nombreuses années, la RNCFS de Belledonne (38) est un site privilégié pour les recherches sur le bouquetin menées par la direction de la recherche et de l'appui scientifique (DRAS) de l'OFB. Afin d'étudier de manière fine comment le paysage thermique structure la sélection de l'habitat et le rythme d'activité du bouquetin dans le massif de Belledonne, 38 capteurs thermiques y ont été déployés sur la période estivale 2023. Ils ont été posés dans les habitats fréquentés par les bouquetins en été à des altitudes variant entre 1421m et 2786 m. Les emplacements des capteurs ont été déterminés en utilisant les données de suivi GPS des bouquetins, également réalisé par la DRAS, pour identifier des localisations utilisées par les animaux et des localisations non utilisées mais qui leur sont malgré tout accessibles, sur la base de ce que l'on connaît de leurs mouvements.

Les capteurs ont correctement fonctionné, et les données récoltées vont permettre de construire une carte du paysage thermique, notamment d'identifier les zones qui peuvent servir de refuges thermiques pour les animaux. Les capteurs disposés dans la réserve apportent de nombreuses données ; par exemple, pour deux capteurs pourtant installés à la même altitude et séparés de moins de 300 m, les différences de températures peuvent être significatives : 1°C en journée et jusqu'à 3°C la nuit (en moyenne), avec une variabilité de la température beaucoup plus forte la nuit sur le capteur placé dans l'habitat le plus chaud qui peut enregistrer des écarts de températures supérieur à 10°C avec son voisin plus frais.

Capteur thermique dans la RNCFS de Belledonne
© OFB

Suivi du peuplement piscicole du lac de Madine

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 contraint les états membres de l'Union Européenne à mettre en place un suivi de la qualité des eaux de surface. Dans ce cadre, l'OFB est chargé de la réalisation d'échantillons piscicoles dans les plans d'eau conformément aux dispositions du Réseau de Contrôle et de Surveillance (RCS) des plans d'eau du bassin Rhin-Meuse. Cet échantillonnage est réalisé tous les 6 ans avec des filets multi-mailles (Norme NF EN 147 57). Dans la RNCFS du lac de Madine et des Etangs de Pannes (54 et 55), cet échantillonnage a été réalisé en 2006, en 2011, en 2017 et en 2023.

Du 02 au 06 octobre 2023, Olivia Mercier technicienne du service connaissance a piloté cette opération d'envergure appuyée par des collègues de la direction régionale Grand-Est et du service départemental des services départementaux de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle l'OFB.

Ce protocole de pêche « passive » consiste à capturer les poissons se déplaçant la nuit. Les filets sont posés le soir et relevés le lendemain matin. Les poissons sont alors démaillés, dénombrés et pesés. La répartition des filets sur ce lac de 1100 ha a été réalisée en fonction de la superficie et des strates de profondeurs suivant un protocole national.

Les résultats montrent des effectifs plus faibles que les années antérieures. Cependant la répartition par abondance relative entre les différentes espèces reste la même. Le gardon et la perche sont les plus abondantes et les carnassiers représentent près de 18% du peuplement du lac. A noter que le lac de Madine abrite des poissons en moyenne plus gros que ce que l'on observe sur les autres plans d'eau du Grand Est. D'après ces résultats, le lac de Madine semble être un lac mésotrophe.

Les actions en faveur de la conservation d'une bonne qualité des eaux de surface sont de première importance sur cet espace protégé où de nombreux agriculteurs ont souscrit en 2023 à un programme agro-environnemental. Ces pratiques en faveur de la biodiversité vont sans nul doute permettre de conserver une eau de qualité pour l'alimentation de la ville de Metz et sa métropole.

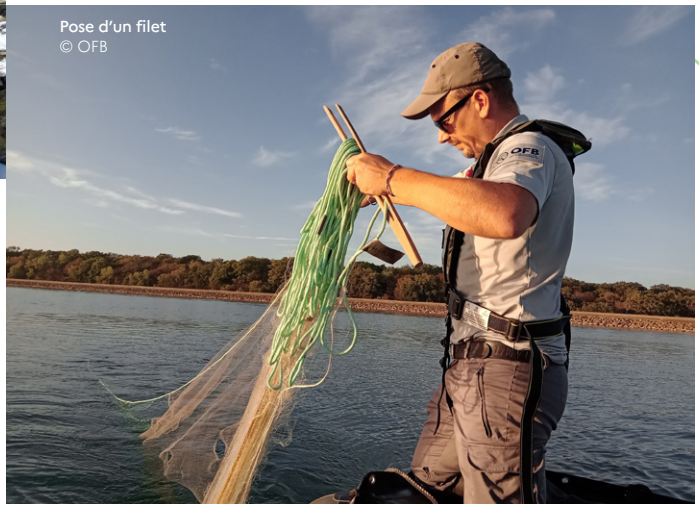

Pose d'un filet
© OFB

Les conventions de régulation du sanglier, un dispositif efficace pour le maintien des équilibres biologiques et agro-sylvo-cynégétiques sur la RNCFS du Rhin

La RNCFS du Rhin s'étend sur 110 kilomètres le long du Rhin. Cette géographie particulière la positionne à l'interface de nombreux activités et acteurs. La question des dégâts aux cultures agricoles, occasionnés notamment par le sanglier, est sensible.

En droit local, héritage de l'histoire mouvementée de l'Alsace-Moselle, l'exercice du droit de chasse est administré par les communes qui procèdent tous les 9 ans à des adjudications par lots. Le droit de chasse est alors réservé au locataire qui devra payer à la commune le loyer de la chasse et respecter un plan de chasse. Les dégâts causés par les sangliers sont pris en charge depuis 2005 par les fonds départementaux d'indemnisation.

En 2007-2008, l'ONCFS, gestionnaire de la RCFS du Rhin, mettait en place les premières conventions de régulation. En accord avec les autorités administratives départementales, la fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin et le fonds d'indemnisation des dégâts de sangliers du Bas-Rhin, la RNCFS sub-délèguait la régulation des sangliers aux locataires de chasse voisins des territoires réservés par EDF et Voie Navigable de France.

A l'issue des plans de gestion 2009-2013 et 2016-2024, le dispositif a fait ses preuves. Une nouvelle adjudication, négociée en 2023 et courant jusqu'à 2033 a donc été actée et une vingtaine de conventions sont pérennisées, permettant aux chasseurs intéressés d'effectuer 3 battues maximum par an dans la RNCFS en bordure de leur lot, moyennant la déclaration des jours de battues et des résultats obtenus. En contrepartie, ils prennent en charges les dégâts correspondant à la surface boisée conventionnée.

La prudence reste néanmoins de mise, ce territoire ne devant pas devenir une extension des lots de chasse. Le contact avec les locataires est cultivé via un contrôle conjoint avec le service départemental, tout en étant en position de mettre fin au dispositif si les règles ne sont pas respectées.

A l'orée de nouveaux baux de chasse, de nouvelles conventions sont proposées, désormais estampillées OFB.

Sanglier dans le RNCFS du Rhin
© OFB

© Philippe Massit OFB

Le réseau des réserves en 2023

Vie du réseau des réserves

Les réserves gérées ou co-gérées par l'OFB reçoivent différentes sources de financement internes et externes. Les RNN perçoivent par exemple une dotation de l'Etat via les DREAL. Les réserves peuvent par ailleurs émarger à des sources de financement européen (contrats Natura 2000, Life, FEDER, etc.)

L'OFB dédie une enveloppe spécifique aux réserves gérées et co-gérées par l'Etablissement, coordonnée par la direction des aires protégées et des enjeux marins (DAPEM). Le centre de responsabilité budgétaire (CRB) correspondant est le C0403, piloté par le service aires marines protégées et réserves gérées de la DAPEM. D'autre part, un budget peut également leur être alloué par certaines directions régionales, et par certaines unités de la direction de la recherche et de l'appui scientifique (DRAS) en fonction des thématiques de recherche. Le service immobilier de l'OFB (direction des finances) abonde également certaines dépenses des réserves, notamment celles liées aux investissements sur le bâti ou les moyens nautiques.

Le détail du budget 2023 présenté par le graphique ci-dessous correspond uniquement à l'enveloppe pilotée au niveau national (par la DAPEM). Pour cette enveloppe, les autorisations d'engagement (AE) se sont élevées à 323 257 € en 2023. Ce montant, globalement stable par rapport à 2022, concerne principalement des dépenses de fonctionnement, avec des dépenses réalisées pour la plupart la même année (crédits de paiement, CP).

A noter que les réserves du réseau ont aussi émargé en 2021-2022 à l'enveloppe du Plan de relance (1,5M d'euros engagés), et depuis 2023 au Fonds vert d'autre part. La mise en œuvre de ces projets s'est poursuivie en 2023.

Budget DAPEM - AE 2023 par réserve

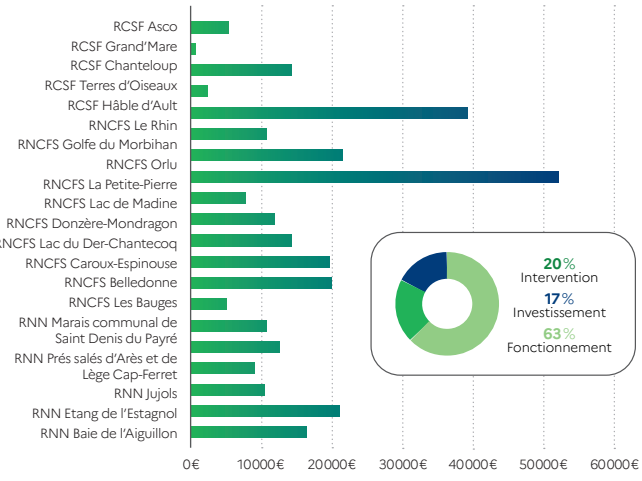

Evaluation et révision des documents de gestion

L'évaluation et le renouvellement des documents de gestion est un moment clé dans la vie des réserves. La DAPEM apporte un appui aux réserves du réseau dans ces démarches, notamment en finançant l'évaluation des documents arrivant à leur terme. Faisant suite à la RNCFS de Donzère-Mondragon en 2022, la RNCFS du Rhin et la RCFS de la Grand'Mare ont engagé l'évaluation de leurs plans de gestion en 2023. L'appui financier de l'OFB a permis à ces réserves de faire appel à des prestataires pour les accompagner dans cette démarche.

La DAPEM anime un groupe de travail « évaluation » réunissant les aires protégées (co)gérées par l'OFB, parcs naturels marins (PNM) ou réserves, qui permet de croiser les retours d'expériences et les problématiques liées à l'évaluation des documents de gestion. Ce groupe de travail s'élargit à mesure que les aires protégées entament l'évaluation de leurs documents de gestion. Cette démarche a fait l'objet d'une publication dans la collection Comprendre pour agir éditée par l'OFB, accessible au téléchargement.

Plus largement, la DAPEM anime, à travers le Centre de ressources « documents de gestion aires protégées », les réflexions méthodologiques lors de la révision des plans de gestion des réserves. Le guide d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels (Cahier technique n°88 dit CT88) propose une méthodologie de planification à l'ensemble des aires protégées concernées par des plans de gestion, ou documents d'objectifs Natura 2000. Issu d'un travail collectif des réseaux d'aires protégées françaises, le guide actualisé a été mis en ligne depuis 2018. La DAPEM apporte un appui dans la mise en œuvre de cette méthode par les réserves, méthode désormais largement mobilisée par les aires protégées à l'échelle nationale.

Journées des réserves 2023
© OFB

Les « Journées des réserves » en Vendée en 2023

En novembre 2023, la DAPEM a réuni durant 2 journées les équipes des réserves gérées et co-gérées au cours des désormais traditionnelles « Journées des réserves ». C'est la Direction régionale Pays de la Loire qui a accueilli le réseau, non loin des RNN de la baie de l'Aiguillon et de la RCFS de la Pointe d'Arçay. Les équipes OFB et les co-gestionnaires ont pu échanger, sous forme de plénière, d'ateliers et de sorties terrain, sur les sujets d'actualités au sein des réserves gérées. L'objectif de ces journées techniques : croiser les regards, les problématiques et les réussites, pour alimenter le réseau et renforcer les liens entre gestionnaires.

En plus des agents des 27 réserves du réseau, principalement rattachés aux services *appui* aux acteurs et *mobilisation* des territoires AMMT dans les directions régionales concernées, la DAPEM avait souhaité convier plusieurs directions supports et métiers de l'OFB à ces journées. L'objectif : renforcer l'interconnaissance au sein de l'établissement, fluidifier le travail en équipe et programmer les collaborations à venir en 2024 sur différentes thématiques. Ainsi, le pôle administratif et financier (PAF), la direction de la recherche et de l'appui scientifique (DRAS) et le service communication digitale de la direction de la communication et du mécénat (DICOM) ont partagé leurs expertises avec les conservateurs du réseau.

Ces journées étaient organisées autour d'un point d'étape sur la mise en œuvre de la Stratégie des réserves gérées et co-gérées par l'OFB 2023-2026, et du plan d'action 2023-2024 qui en découle. Parmi les thématiques abordées :

- Marchés publics et programmation budgétaire ;
- « Référentiel métier » du métier de conservateur de réserve naturelle ;
- Gestion des données de connaissance collectées au sein des réserves : plan de gestion des données, bancarisation, valorisation pour la recherche, plus-value pour la gestion, diffusion grand public ;
- Gestion des troupeaux d'animaux domestiques participant à la gestion des milieux naturels sur les réserves ;
- Mobilisation du mécénat pour le financement d'actions ponctuelles ;
- Montage de projets inter-réserves et renforcement du réseau des réserves ;
- Fréquentation dans les réserves : comment mesurer, pour quels objectifs de gestion ?
- Communication et valorisation : communication digitale et réseaux sociaux, médiathèque OFB.

Ces journées ont également permis de présenter le rapport d'activité 2022 du réseau, qui est disponible en téléchargement.

Journées des réserves 2023
© OFB

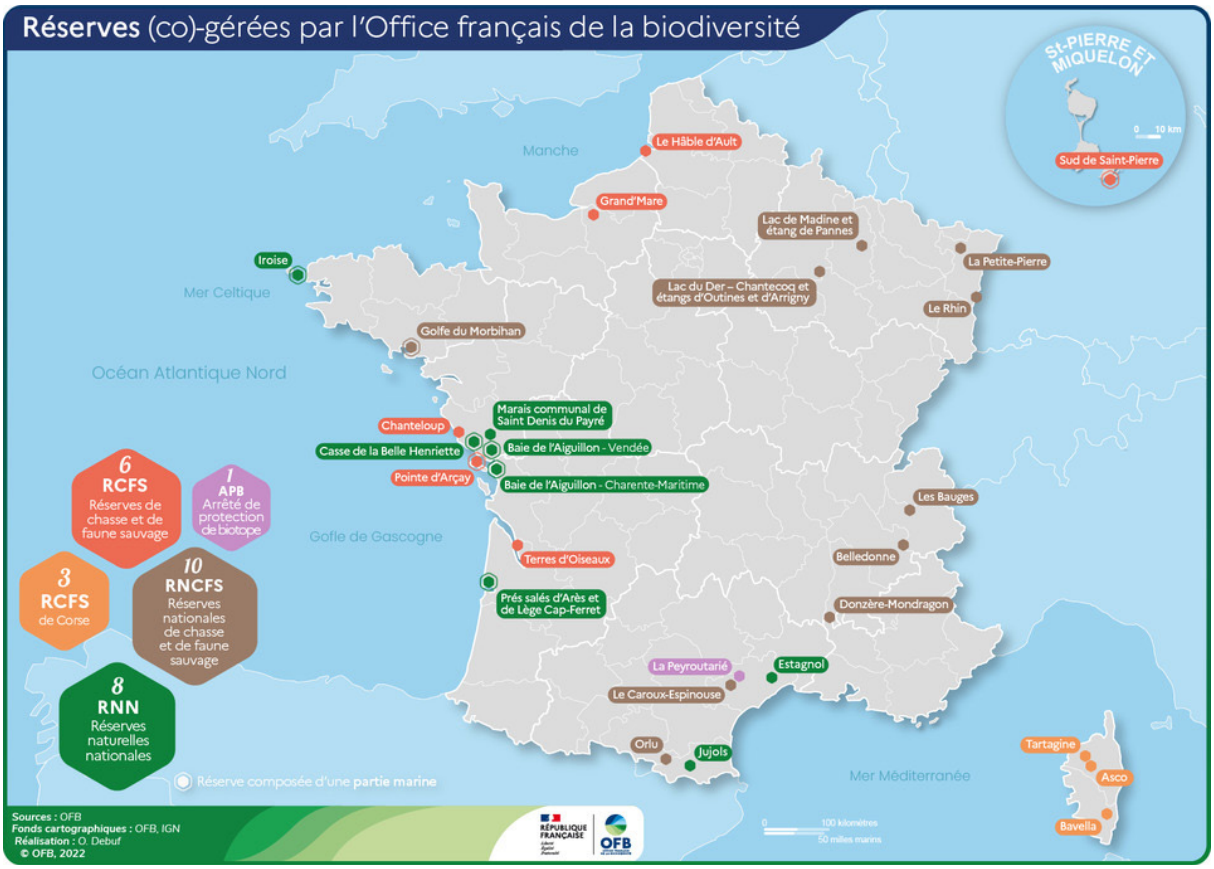

Avec la contribution des conservateurs de l'OFB et des co-gestionnaires

Rédaction coordonnée par la Direction des aires protégées et des enjeux marins, Service aires marines protégées et réserves gérées

Juin 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

www.ofb.gouv.fr
@OFBiodiversite

Conception graphique SecondRegard – Impression Cloître